

La paroisse en mouvement



Dominique Barnérias

Préface de Laurent Villemin



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Théologie à l'Université

La paroisse en mouvement

Dominique Barnérias

La paroisse en mouvement

*L'apport des synodes diocésains français
de 1983 à 2004*

Préface de Laurent Villemin

Desclée de Brouwer

Collection « Théologie à l'Université »

La théologie s'exerce en bien des lieux et de multiples façons. L'accomplir à l'Université, c'est l'inscrire dans une exigence aussi ancienne que les universités elles-mêmes où, sans concession ni préjugé, se croisent et s'interpellent les savoirs. À une époque d'éclatement des croyances et des rationalités, cette exigence intellectuelle demeure d'actualité.

« Théologie à l'Université » publie des recherches menées au *Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris.

Directeurs : Philippe Bordeyne et Henri-Jérôme Gagey

Comité éditorial : Emmanuel Durand, Isaïa Gazzola et Sophie Ramond.

Préface

Le présent ouvrage de Dominique Barnerias reprend pour l'essentiel les éléments contenus dans sa thèse de doctorat soutenue à l'Institut catholique de Paris en décembre 2009. Cette thèse intitulée *La paroisse dans les synodes diocésains français de 1983 à 2004. Réception et appropriation* a obtenu la plus haute mention.

L'auteur a effectué un véritable travail éditorial pour mettre à la portée du plus grand nombre les résultats de son travail académique. Nous nous réjouissons de la parution de ce livre qui vient combler une triple lacune dans le champ français. Tout d'abord, il offre un matériau de premier choix sur la réforme des paroisses en France et sur les orientations principales qui ont motivé les choix. L'absence d'un observatoire national des pratiques ecclésiales rendait jusque-là impossible une vue d'ensemble de la situation pourtant en pleine mutation. D'autre part, l'institution synodale est un genre particulier qui marque la figure de l'Église, spécialement en France, depuis vingt-cinq ans. Elle a déjà fait l'objet d'enquêtes multiples mais nécessitait une approche thématique pour entrer avec finesse dans ce qui se passe réellement lors d'un synode diocésain et dans ses conséquences. C'est une des grandes forces de ce travail : il ne s'est pas contenté de regarder les textes produits par les synodes, mais son auteur s'est déplacé sur le terrain des paroisses pour mesurer les effets produits ou les résistances au changement. Enfin, la grande originalité du travail de Dominique Barnerias est non seulement de donner des éléments factuels à propos de l'évolution des pratiques ecclésiales en paroisse, mais également de les analyser et d'en faire une belle lecture théologique d'où la dimension spirituelle

n'est pas absente. Se situant dans la mouvance initiée par Christoph Theobald¹ d'un christianisme pensé comme style, c'est avec grand art que l'auteur élabore le concept théologique d'« appropriation », s'appuyant également sur l'œuvre de Marcel Légaut². La catégorie de l'« appropriation » est d'un maniement délicat. Elle risque de laisser entendre que les baptisés se sont appropriés la paroisse au sens où ils l'auraient confisquée. Il n'en est rien ! Pour bien comprendre ce dont il s'agit, il faut se souvenir que, dans la tradition phénoménologique, le style devient « l'emblème d'une manière d'habiter le monde ». S'approprier la paroisse c'est donc en faire un lieu, un mode de vie chrétienne, une manière chrétienne d'habiter le monde. On y verra une réception réussie du concile Vatican II.

Ainsi l'ouvrage que nous tenons entre les mains se situe délibérément aux confins de deux phénomènes ecclésiaux majeurs de l'Église de France dans les trente dernières années : d'une part, une multiplication des synodes diocésains et, d'autre part, une transformation rapide de la physionomie des paroisses et du mode de vie chrétienne en leur sein. La question de Dominique Barnerias est donc simple : quelle est la place et le devenir de la paroisse dans les synodes diocésains français ? Le *terminus a quo* s'imposait de lui-même : il s'agit du début du synode de Limoges qui est le premier de la longue série des synodes diocésains voulus par le Code de droit canonique dans la mouvance du concile Vatican II. Le *terminus ad quem* est plus conjoncturel (2004) : il correspond au début de la recherche du doctorant.

Ainsi la première partie rend compte du travail systématique de recherche dans tous les actes des synodes français tenus au cours de la période mentionnée et permet de recueillir des dispositions concernant les paroisses dans quarante-trois d'entre eux. L'inven-

1. C. THEOBALD, *Le christianisme comme style. Une manière de faire de la théologie en postmodernité*, coll. Cogitatio Fidei, Paris, Cerf, 2007.

2. On lira plus particulièrement sur le sujet : *Croire en l'Église de l'avenir*, Paris, Aubier, 1985, et *Un homme de foi et son Église*, Paris, Desclée de Brouwer, 1988.

taire est systématique et rigoureux et met pour la première fois à disposition du lecteur une synthèse de l'important matériau. Ce ne sont pas – loin de là – seulement les dispositions canoniques qui sont analysées, mais les différents aspects de la vie chrétienne en paroisse : la théologie de la paroisse, les différentes physionomies des paroisses, le rassemblement dominical, les responsabilités et les collaborations des acteurs de la paroisse et, enfin, la pastorale sacramentelle et la proposition de la foi. Dominique Barnerias donne donc ici une vision dynamique et vivante de la paroisse.

La seconde partie de l'ouvrage répond à la volonté de ne pas simplement en rester à une analyse des textes des actes des synodes mais d'entrer dans l'évaluation de leurs effets concrets. Du point de vue méthodologique, la tâche n'est pas aisée car les ressources méthodologiques dans ce domaine de la théologie pratique sont faibles et, de plus, la question des effets d'une pastorale et les critères pour la mesurer demeurent parmi les plus difficiles en ecclésiologie. L'auteur a opté pour des entretiens dans trois diocèses ayant connu un synode comportant une partie non négligeable de décisions concernant la paroisse. Sans viser la représentativité, il a fait porter son choix sur un diocèse rural, celui de Séez dans l'Orne ; sur un diocèse de taille intermédiaire, celui de Bayonne ; et sur celui d'une grande agglomération, le diocèse de Lyon. Dans chacun des diocèses, l'auteur fait porter son enquête dans deux paroisses en justifiant les raisons du choix. Il se lance ensuite dans chacun des lieux dans un entretien de type ouvert et non-directif avec une série de personnes. C'est tout simplement passionnant.

Cette seconde partie fournit un matériau riche qui sera repris de manière systématique dans la troisième et dernière partie. Comme nous l'avons déjà souligné, l'auteur élabore le concept « d'appropriation » pour rendre compte de ce nouveau type d'agrégation à la vie paroissiale. Il en justifie la pertinence par la relecture des entretiens mais également en l'élaborant de manière systématique et théologique. Il en tire les fruits et critique ensuite les dérives qui peuvent naître de son usage. On a ici une véritable

œuvre de créativité théologique qu'il faut louer tant elle est précise et rigoureuse, mais également tant elle est rare. Ces deux notions « d'appropriation » et de « style » permettent en fin de parcours de tirer quelques conséquences pour une nouvelle compréhension de la paroisse. En effet, tout au long de son travail, Dominique Barnerias a été animé par le désir de fournir à son lecteur des éléments pour vivre la paroisse aujourd'hui et préparer son avenir. Tout en étant clair et audacieux dans les propositions, il ne se départit pourtant jamais de prudence et de sa sûreté de jugement.

Au final, Dominique Barnerias met à disposition des chercheurs et des acteurs de la pastorale un matériau qui se trouvait auparavant dispersé et il en fournit les éléments d'analyse. Il ose se lancer dans la difficile évaluation concrète des effets d'un synode et de sa réception. Il s'inscrit ici dans la ligne des Congar et des Routhier qui ont travaillé sur la question de la réception dans l'Église.

Il faut souligner ici que le travail universitaire de Dominique Barnerias a toujours été mené en parallèle avec une mission pastorale de curé de paroisse et d'enseignement. On remarquera enfin que sa familiarité de pasteur avec l'objet dont il traite ne constitue en rien un obstacle, mais lui donne au contraire l'empathie nécessaire avec le milieu auquel il s'intéresse. Non seulement la rigueur scientifique n'en souffre pas mais elle s'en trouve grandie. L'auteur a donc bien conscience que la richesse de la pratique dépasse toujours les élaborations théologiques que l'on peut en faire. Néanmoins ces dernières sont nécessaires au pasteur et à tous ceux qui sont, d'une manière ou d'une autre, engagés dans une activité pastorale.

Laurent Villemin

Professeur de théologie au *Theologicum*,
Faculté de théologie et de sciences religieuses
Institut catholique de Paris

Abréviations

Abréviation des actes synodaux des quarante-trois synodes étudiés

	Nom du diocèse	début du synode	fin du synode
Ag	Angoulême	1987	1989
Ai	Aix-Arles	1987	1989
An	Annecy	1990	1992
Av	Avignon	1988	1990
Ba	Bayonne	1990	1992
Bg	Bourges	1989	1990
Bl	Blois	1998	2000
Bo	Bordeaux	1990	1993
Bv	Beauvais	1986	1989
Cb	Chambéry	2001	2002
Ch	Châlons-en- Champagne	2003	2004
Cl	Clermont	1997	2000
Da	Aire et Dax	1990	1992
Dg	Digne	1993	1994

Di1	Dijon	1991	1992
Di2	Dijon 2	1995	1996
Ev1	Évry	1987	1990
Ev2	Évry 2	1996	1997
Ex	Évreux	1988	1991
Gr	Grenoble	1989	1990
Ha	Le Havre	1992	1995
Lg	Limoges	1983	1985
Ly	Lyon	1990	1993
Ma	Marseille	1988	1991
Ml	Moulins	2000	2001
Mn	Le Mans	1986	1988
Mt	Montpellier	1990	1992
Na	Nancy	1988	1989
Nt	Nanterre	1990	1992
Or	Orléans	1992	1993
Pa	Paris	1993	1994
Pg	Périgueux	1993	1996
Pol	Poitiers	1991	1993
Po2	Poitiers 2	2001	2003
Pp	Perpignan	1985	1988
Ro	La Rochelle	2001	2003
Sd	Saint-Dié	1986	1990
Se	Sées	1992	1993
Sf	Saint-Denis en France	1997	2000

Sn	Sens-Auxerre	1987	1991
To	Toulouse	1991	1993
Tu	Tulle	1987	1993
Va	Valence	1992	1994

Les synodes sont cités soit avec le numéro du décret ou de l'article suivant directement l'abréviation, soit par le numéro de la page, lorsque la numérotation des décrets est insuffisante.

Autres abréviations

AA	Vatican II, décret <i>Apostolicam actuositatem</i>
CFL	Jean-Paul II, exhortation apostolique <i>Christifideles laïci</i>
LG	Vatican II, constitution <i>Lumen Gentium</i>
SC	Vatican II, constitution <i>Sacrosanctum Concilium</i>

BJ	<i>La Bible de Jérusalem</i>
DC	<i>La Documentation catholique</i>
LMD	<i>La Maison Dieu</i>
NRT	<i>Nouvelle revue théologique</i>
RSPT	<i>Revue des sciences philosophiques et théologiques</i>

ACO	Action catholique ouvrière
ADAP	Assemblée dominicale en l'absence de prêtre
CP	Conseil pastoral
EAP ou EP	Équipe d'animation paroissiale (ou pastorale)
KT	Catéchisme ou catéchèse

Introduction générale

Les paroisses sont le lieu habituel de la vie chrétienne pour la grande majorité des catholiques français, que leur pratique ecclésiale soit régulière ou exceptionnelle. Elles assurent les services essentiels de la vie chrétienne et rassemblent chaque dimanche les catholiques, certes moins nombreux qu'autrefois, mais sans comparaison possible avec aucun autre mouvement ou groupe ecclésial. Elles sont le lieu concret où les baptisés se rassemblent et cheminent ensemble en bénéficiant des « trésors de grâce que l'Église met à leur disposition¹ ». La paroisse est donc la première manifestation locale de l'Église, dont le concile Vatican II va montrer l'importance, dès *Sacrosanctum Concilium* puis dans *Lumen Gentium* :

« L'évêque doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles, parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses, organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque ; car, d'une certaine manière, elles représentent l'Église visible établie dans l'univers. » (SC 42)

« Chaque fois que la communauté de l'autel se réalise en dépendance du ministère sacré de l'évêque, se manifeste le symbole de cette charité et "de cette unité du Corps mystique sans laquelle le salut n'est pas possible". Dans ces communautés, si petites et pauvres qu'elles puissent être souvent ou dispersées, le Christ est présent par la vertu de qui se constitue l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. » (LG 26)

1. Francis CONNAN et Jean-Claude BARREAU, *Demain la paroisse*, Paris, Seuil, 1966, p. 27.

Les verbes doivent être soulignés: « elles représentent »; « se manifeste »; « est présent »; ils affirment la présence véritable de l'Église au sein des assemblées paroissiales. « Il est juste de décrire la réalité de la paroisse à partir des quatre éléments constitutifs de l'Église diocésaine: le Saint-Esprit, l'Évangile, l'eucharistie, le ministère². »

Cet ouvrage entend penser un objet ecclésial, la paroisse, à partir de l'expérience présente de l'Église. Le choix de la paroisse correspond au désir d'étudier l'Église *in concreto*, en évitant les généralités ou l'abstraction. Il s'agit de comprendre ce qui se passe au plus près de l'expérience ecclésiale, dans un lieu à la fois particulier et universel. Que devient l'Église aujourd'hui en France? Beaucoup répondront à cette question par des formules à l'emporte-pièce, par des lamentations ou au contraire par des dénégations. Il me semble qu'une bonne manière de répondre est de se pencher sur les évolutions qui touchent concrètement l'expérience ecclésiale des baptisés, d'essayer de saisir la vitalité qu'elle recèle, ainsi que les difficultés et les épreuves auxquelles elle s'affronte. L'intérêt d'étudier les paroisses correspond au fait qu'elles sont bien un objet d'expérience pour le plus grand nombre des catholiques, suscitant de fortes attentes, faisant l'objet de critiques et en même temps d'investissements importants. De plus, nous considérons la paroisse comme la première réalisation concrète de l'Église, et même une réalisation essentielle, à partir de l'ecclésiologie de l'Église locale, telle qu'elle a été élaborée par le concile Vatican II, ainsi que l'exprimait Louis Bouyer:

« L'Église n'existe pas d'emblée comme une espèce d'énorme dispositif d'extension universelle, une *Gesellschaft* (société) destinée à établir partout des fidèles et qui déploierait dans ce but un réseau centripète d'évangélisation systématique, de manière à installer peu à peu une chaîne de "stations" culturelles et carita-

2. Hervé LEGRAND, « La réalisation de l'Église en un lieu » in *Initiation à la pratique de la théologie*, t. III, Paris, Cerf, 1993, p. 175.

tives. Elle procède au contraire de communautés essentiellement locales, et n'a jamais, à vrai dire, d'existence actuelle que dans ces dernières: dans des *Gemeinschaften* (communautés) où des hommes concrets vivent concrètement une vie commune de foi partagée, de prière unanime, de communion dans la louange et la charité. Tout le reste, dans l'Église, n'est qu'au service de ces communautés, n'a d'existence spirituelle réelle que dans leur vie actuelle³. »

Cette recherche veut être un acte d'analyse et de discernement théologique de ce qui est voulu et vécu dans les paroisses aujourd'hui. Elle part du postulat d'une évolution réelle et profonde des paroisses dont elle va chercher à rendre compte. Cette évolution s'est manifestée dans les trente dernières années par un large mouvement de réaménagement des paroisses par la plupart des diocèses français, en particulier dans les territoires ruraux, mais pas uniquement. Mais déjà au cours du XX^e siècle, l'Église de France a connu un certain nombre de tentatives de rénovation des paroisses⁴. Cette réorganisation des territoires s'accompagne d'une nouvelle compréhension de la communauté, de son rassemblement, du rôle du prêtre, des manières de vivre en paroisse.

3. Louis BOUYER, *L'Église de Dieu*, Paris, Cerf, 1970, cité par Robert PANNET, *La paroisse de l'avenir, l'avenir de la paroisse*, Paris, Fayard, 1979, p. 175-176. Cf. aussi Hervé LEGRAND, *art. cit.*, p. 175, « La paroisse est le cadre dans lequel les chrétiens rencontrent en fait l'Église et c'est aussi le cadre dans lequel la majorité des prêtres exercent leur action pastorale. À ce double titre, pratique, la paroisse est plus importante que le diocèse. » Elle l'est en tant qu'elle est le premier lieu d'expérience ecclésiale. Elle détermine beaucoup plus directement l'image que les catholiques ont de l'Église que leur diocèse et son évêque.

4. Cf. abbé MICHONNEAU et l'ÉQUIPE SACERDOTALE DU SACRÉ-CŒUR DE COLOMBES, *Paroisse, communauté missionnaire. Conclusion de cinq ans d'expérience en milieu populaire*, Paris, Cerf, 1945. Cet ouvrage appelait à une rénovation paroissiale et a eu un large écho dans la France d'après-guerre. Il demandait de passer du milieu paroissial à une véritable communauté, de passer aussi de la paroisse d'œuvre à une paroisse qui pratique l'apostolat direct. Il mettait en valeur la capacité missionnaire de la liturgie. Robert PANNET, dans son ouvrage, *La paroisse de l'avenir, l'avenir de la paroisse*, *op. cit.*, décrit cinq types de renouvellement paroissial entre 1940 et 1975. Il se veut attentif au christianisme populaire, au sens du sacré et tente de redonner une plausibilité à la mission de la paroisse. Voir aussi Paul GUÉRIN, *La paroisse, pour quoi faire?*, Paris, Cerf, 1981.

La paroisse se trouve ainsi aujourd'hui au carrefour d'un certain nombre de questions posées à l'Église et dont le théologien doit se saisir. J'en relève cinq ici :

1. L'articulation entre institution et communauté. La paroisse est à la fois ce qu'il y a de plus institué, avec un fort poids d'histoire et des représentations rémanentes qui sont associées à la civilisation paroissiale. Elle est l'institution catholique locale, dont l'existence est garantie par l'évêque et elle est en même temps définie désormais comme communauté, avec tout l'affect qui s'attache à ce mot. À une époque où l'institution ecclésiale semble, parmi d'autres, avoir perdu sa crédibilité, quelle est la pertinence de l'institution paroissiale ? La dimension communautaire a-t-elle tout à fait étouffé la dimension institutionnelle de la paroisse ?

2. Le rapport entre permanence et changement. Le paysage paroissial a semblé longtemps immuable, profondément associé à la France rurale. On avait avec les paroisses une garantie de stabilité, un point de repère fixe, qui permettait à un grand nombre de personnes d'associer les grands moments de leur existence – de la naissance à la mort – à la même institution. Mais peu à peu de nouvelles formes de paroisses sont apparues, avec le développement urbain. Aujourd'hui, les paroisses semblent être emportées dans des mutations accélérées, en particulier avec le grand chantier de restructuration des territoires dans de nombreux diocèses de France. L'Église est-elle donc prise dans ce mouvement de transformation sans fin ou peut-elle encore offrir une stabilité, garantissant aux croyants une certaine sécurité ?

3. La relation entre l'individu et le groupe, la personne et la communauté. Dans une culture marquée par l'individualisation des choix et la diversification des parcours, où l'individu réclame son autonomie, une communauté peut-elle encore rassembler ? Doit-elle prêter attention à la diversité des cheminements ou au contraire doit-elle veiller à l'intégration de chacun dans un corps ecclésial unifié ? La personnalisation de la foi met-elle en danger la notion même de communauté ? Pourtant, le besoin de relations

chaleureuses et une forte attente de convivialité se manifestent pour faire face aux épreuves de l'existence et à la difficulté d'assumer seul son destin.

4. Le sens des évolutions actuelles. Assiste-t-on aujourd'hui à un éclatement du modèle paroissial, au gré des contextes sociaux et humains, de spécialisations ecclésiales? Faut-il désormais parler des paroisses au pluriel ou au contraire les paroisses évoluent-elles vers un nouveau modèle unifié?

5. La capacité missionnaire de la paroisse. Est-elle encore aujourd'hui l'institution adaptée aux besoins et aux enjeux de la mission dans un contexte social et culturel qui valorise plus le mouvement et la nouveauté que la stabilité? La paroisse peut-elle encore évangéliser ou doit-elle laisser ce souci à des avant-gardes ecclésiales qui seraient aujourd'hui les communautés nouvelles après avoir été les mouvements d'Action catholique? Dans ce cas elle se contenterait de gérer l'existant, d'entretenir la santé du corps ecclésial, mais elle serait incapable de répondre aux nouveaux défis de la mission ecclésiale. On pourrait alors se demander si l'investissement important en hommes et en finances de l'Église dans les paroisses serait bien placé pour l'avenir d'une Église dont la surface sociale diminue, malgré tous ses efforts, dans la société française.

Mais comment aborder les paroisses? Quel corpus utiliser pour les comprendre, et surtout pour tenter de saisir le mouvement à l'œuvre en elles? Parallèlement aux réorganisations paroissiales, l'Église de France a connu depuis vingt ans un mouvement institutionnel important: celui des synodes diocésains. Presque la moitié des diocèses français (plus de quarante) ont connu un synode, entre 1983 (début du synode de Limoges) et 2004 (fin du synode de Châlons-en-Champagne).

Je vais donc d'abord étudier les paroisses à partir des actes de ces synodes diocésains, (appelés également: décrets synodaux, lois synodales, orientations synodales, statuts synodaux). Il s'agit des

décisions votées par ces synodes et promulguées par l'évêque du diocèse. On a là un corpus déterminé et délimité, avec une valeur ecclésiale forte, fruit d'un travail important associant les communautés chrétiennes et les responsables des diocèses. Une parole officielle dans laquelle l'Église de France s'exprime largement sur sa mission et sa place dans la société.

Ce que le concile Vatican II a fait pour l'Église entière, se définir dans le monde d'aujourd'hui, d'une certaine manière, les synodes diocésains l'ont fait pour chaque diocèse, et la lecture de l'ensemble permet de le faire pour l'Église de France. S'y dessine une ecclésiologie professée. Les synodes développent un nouvel *habitus* de participation dans l'Église catholique en France. Un grand nombre de chrétiens, à travers enquêtes, consultations, groupes de travail, sont associés à l'élaboration des lois synodales. Les synodes marquent aussi la naissance ou le développement d'une conscience ecclésiale chez beaucoup de chrétiens engagés.

Leur étude permet de dégager une ecclésiologie qui part d'un contexte social, culturel, ecclésial précis, connu par les participants, qui prend en compte la parole d'un grand nombre de chrétiens, et qui se veut l'engagement d'une Église locale pour son avenir. L'expérience synodale remet au premier plan l'Église locale et les capacités d'initiative, d'imagination créatrice du peuple de Dieu, se laissant habiter par l'Esprit de Dieu, les synodes étant d'abord vécus comme des célébrations.

Je propose dans la première partie une analyse des décisions de quarante-trois synodes concernant la paroisse. Il s'agit de donner une vision large de la manière dont la mission de la paroisse est comprise aujourd'hui. À travers ce panorama, j'essaierai de repérer les grands équilibres, les constantes, ou au contraire des différences significantes et les évolutions sur vingt ans, si elles sont perceptibles. L'ensemble de cette étude peut offrir un cadre de référence pour l'étude plus approfondie de certains diocèses.

En effet, à la suite de cette recherche sur les décisions synodales, il faut aussi se poser la question de leur mise en œuvre. L'Église exprime dans les synodes une parole sur elle-même, mais quelles sont les conséquences d'un synode pour une Église locale? La dynamique ecclésiale vécue pendant un synode a-t-elle vraiment des répercussions sur la vie paroissiale, dans les années qui suivent un synode, ou bien, après un temps fort de vie d'Église, les paroissiens retrouvent-ils le rythme de vie habituel et les problèmes du quotidien? Après un synode prenant des décisions sur les paroisses, qu'est-ce qui change vraiment et pourquoi?

Pour répondre à ces questions, la seconde partie s'appuiera sur une enquête de terrain menée dans trois diocèses ayant accompli un synode présentant des orientations significatives sur la paroisse: Sées, Bayonne et Lyon. Il s'agira de mettre en rapport les décisions synodales avec les expériences vécues par les paroissiens et d'entendre la manière dont ils vivent aujourd'hui la paroisse.

Enfin, dans une troisième partie, je tenterai de définir ce que devient aujourd'hui la paroisse, tant à partir de la lecture des synodes diocésains qu'à partir des enquêtes de terrain. Quel visage prend-elle? Quels sont les défis auxquels elle est capable de répondre? Garde-t-elle une pertinence dans la mission de l'Église?

La paroisse suscite un véritable intérêt dans l'Église de France aujourd'hui: de nombreux diocèses ont investi des forces importantes pour leur réaménagement et pour faire naître de nouveaux projets pastoraux. Pourtant, même si durant les vingt-cinq dernières années de nombreux articles ou livres ont rendu compte des transformations des paroisses, on manque de véritables travaux théologiques sur le sujet. Les paroisses ont intéressé des géographes, des sociologues, des canonistes⁵. Il est temps de parler

5. Voir par exemple, Paul MERCATOR, *la Fin des paroisses*, Paris, DDB, 1997; Olivier BOBINEAU, *Dieu change en paroisse, une comparaison franco-allemande*, thèse soutenue à L'Institut d'études politiques de Paris le 8 décembre 2003 publiée aux Presses universitaires de Rennes, 2005; Alphonse BORRAS, *Les communautés paroissiales, droit canonique et perspectives pastorales*, Paris, Cerf, 1996.

de la paroisse d'un point de vue théologique, c'est-à-dire de rendre compte de la figure paroissiale avec les ressources de la foi et de la tradition chrétienne.

Première partie

La paroisse dans les actes des synodes diocésains français

